



iD-STRATÉGIES

Entente de confidentialité mutuelle et de protection des informations

Afin d'assurer un environnement professionnel sécuritaire et respectueux, garantissant la protection des informations échangées dès le début des discussions.

Par

Yannick Lalonde

CEO Promoteur Web

iD-STRATÉGIES

id-strategies.com

581-997-7343

yannick.lalonde@id-strategies.com

Entente de confidentialité mutuelle et de protection des informations

Entre les parties suivantes :

iD-STRATÉGIES, représentée par Yannick Lalonde (ci-après « le Prestataire »), et

_____, représentée par _____ (ci-après « le Client »).
nom de l'entreprise

Les parties conviennent de ce qui suit afin d'assurer un environnement professionnel sécuritaire et respectueux, garantissant la protection des informations échangées dès le début des discussions.

1. Objet de l'entente

Les parties reconnaissent que, dans le cadre de leurs échanges professionnels préalables à toute entente formelle de services, il sera nécessaire de partager des informations sensibles et stratégiques. Ces informations peuvent inclure, sans s'y limiter, des documents, des méthodologies de travail, des approches exclusives, des données commerciales ou toute autre information distinctive représentant le savoir-faire et l'identité professionnelle de chacune des parties.

La présente entente a pour objectif de garantir la protection de ces informations dès le début des échanges, de prévenir leur diffusion non autorisée – notamment auprès de concurrents – et d'établir un cadre de confiance propice à des discussions ouvertes et constructives.

2. Engagements du Prestataire

Le Prestataire s'engage à :

- Protéger et conserver strictement confidentielles toutes les informations transmises par le Client.
- Partager uniquement les informations nécessaires avec ses partenaires directement impliqués dans l'analyse ou la préparation éventuelle d'une offre de service, ces derniers étant soumis aux mêmes obligations de confidentialité.
- Ne pas utiliser les informations du Client à d'autres fins que celles liées à l'évaluation des besoins et des solutions pouvant être proposées.

3. Engagements du Client

Le Client s'engage à :

- Protéger et conserver strictement confidentielles toutes les informations, documents et méthodologies partagés par le Prestataire, qu'ils soient transmis à titre informatif, exploratoire ou préparatoire.
- Ne pas communiquer ces informations à des tiers, y compris à d'autres prestataires ou concurrents du Prestataire, sans consentement écrit préalable.
- Partager ces informations uniquement avec ses collaborateurs internes si nécessaire, en assumant pleinement la responsabilité du respect de la présente entente par ces derniers.
- Reconnaître que les méthodes, processus et outils présentés par le Prestataire constituent des éléments distinctifs de son expertise et reflètent l'identité professionnelle de son entreprise et de ses partenaires.

